

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance spéciale tenue le : 21 juillet 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET :

**NOMINATION DU CHEF DU DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE ADULTE DU
CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

PROVENANCE : Direction des services professionnels

PERSONNE RESPONSABLE : Josée Savoie, M.D., DSPH

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Affaires médico-administratives

SOMMAIRE :

À la suite des travaux du comité de nomination pour le choix du chef du Département de psychiatrie adulte du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et la Faculté de médecine de l'Université de Montréal ont entériné la recommandation du comité de nomination mais pour un mandat de quatre ans au lieu de deux ans tel que recommandé par le comité de nomination. En conséquence, nous proposons la nomination de la docteure Christiane Bertelli à titre de chef du Département de psychiatrie adulte du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, pour un mandat de quatre ans.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉOLUTION :

ATTENDU la recommandation du comité de nomination;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;

ATTENDU la recommandation de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'accepter la nomination de la **docteure Christiane Bertelli** à titre de chef du Département de psychiatrie adulte du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour un premier mandat de quatre ans.

En plus des fonctions prévues à la Loi pour le chef du département, la Dre Bertelli se voit signifier des attentes particulières en ce qui concerne les dossiers suivants :

- Identifier et former une relève à la chefferie du Département de psychiatrie adulte;
- Poursuivre le développement de la mission universitaire en enseignement et en recherche;
- Maintenir la collaboration et la communication au niveau départemental et interdépartemental.